



BGE



www.bge.asso.fr

- ACCOMPAGNEMENT : OUI
- FINANCEMENT : NON

PRESENTATION

BGE conseille et forme les entrepreneur-e-s pour leur transmettre méthodes, outils, contacts, savoirs-être et compétences nécessaires à la réussite de leur projet à toutes les étapes de leur parcours.

PUBLIC ET CONDITIONS D'ACCÈS

BGE accompagne les entrepreneur-e-s à toutes les étapes de la création ou de la reprise, depuis l'émergence de l'idée jusqu'à la construction du projet, la recherche de financements, et l'appui au développement des jeunes entreprises,

Quelles que soient la situation personnelle des futur-e-s entrepreneur-e-s (demandeur-euse d'emploi, salarié-e, allocataire du RSA...) et la nature de leur projet.

L'ACCOMPAGNEMENT DE BGE

BGE intervient à trois niveaux :

1 Conditions d'émergence de projet (de l'envie au projet) : transmettre de la méthode, expliquer l'environnement et les ressources disponibles sur le territoire, évaluer la faisabilité humaine du projet (lever les freins rédhibitoires, accorder la cohérence personne-projet), orienter vers les intervenants pertinents pour une poursuite du parcours création d'entreprise ou une réorientation.



2 Conditions de réussite du projet entrepreneurial (du projet à l'entreprise) : s'appuyer sur des formations-actions (mise en application immédiate des apprentissages dans la mise en œuvre du projet, apprentissage par le faire) pour faire monter en compétences les personnes, les rendre autonomes, équipées et éclairées dans les choix liés à leur projet.

3 Conditions de développement de l'entreprise : mener des diagnostics de la situation de la personne et de son entreprise, proposer des formations-actions pour aider l'entrepreneure à résoudre des problématiques / enjeux auxquels il doit répondre.

EN SAVOIR PLUS :

- Site web : <https://www.bge.asso.fr/>
- Près de chez vous : <https://www.bge.asso.fr/localiser-ma-bge/>